



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris/Berlin, 6 juin 2024

Relations franco-allemandes

### Quand le symbole de l'inhumain devient celui de l'entente des peuples : à l'occasion des 80 ans du massacre, Oradour-sur-Glane signe un pacte d'amitié avec Hersbruck

A l'occasion de la commémoration des 80 ans du massacre d'Oradour-sur-Glane en présence des présidents français et allemand, Emmanuel Macron et Frank-Walter Steinmeier, deux villes ouvrent un nouveau chapitre dans l'histoire des relations franco-allemandes :

Oradour et Hersbruck, ville en Bavière où se situait une partie du camp Flossenbürg pendant la dernière année de la guerre, signent un pacte d'amitié. Ce pacte est le symbole d'une réconciliation portée par les deux communes et le début d'échanges culturels, sportifs et intergénérationnels tournés vers l'avenir.

Le Fonds citoyen franco-allemand soutient depuis le début le processus de création de ce partenariat.

#### Signature solennelle du pacte d'amitié

Le 10 juin 2024, se tiendra à Oradour-sur-Glane une cérémonie qui commémorera le massacre lors duquel des soldates de la division SS « Das Reich » ont assassiné 643 habitantes et habitants du village français :

Parmi les invités seront présents : le président de la République Emmanuel Macron, le président de la République fédérale d'Allemagne Frank-Walter Steinmeier, et une délégation de Hersbruck dont le déplacement est **soutenu par le Fonds citoyen franco-allemand**.

La commémoration est co-organisée par la ville d'Oradour et l'association nationale des familles des martyrs. Elle commencera par un **dépôt de gerbes** au village des martyrs dans la matinée, suivi par un **hommage des Présidents**. Puis, après une messe, les deux villes signeront un **pacte d'amitié**.

#### Oradour-sur-Glane : quand le lieu de l'horreur devient un symbole de la réconciliation franco-allemande

Le 10 juin 1944, le village d'Oradour-sur-Glane en Haute-Vienne a été presque entièrement détruit par des soldats SS. Les hommes ont été fusillés dans des fermes, les femmes et les enfants enfermés et brûlés dans l'église, et les maisons incendiées. Oradour-sur-Glane est devenu un symbole de l'horreur de la Seconde Guerre mondiale en France. Aujourd'hui, les ruines du village martyr ainsi que le centre mémoriel nous rappellent l'histoire de ce **massacre** perpétré par les Nazis en guise de « représailles » à la résistance française contre l'occupation allemande.



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris/Berlin, 6 juin 2024

Dans le même temps, le village est devenu aussi un lieu symbolique pour l'**entente franco-allemande**. La signature du pacte d'amitié entre Oradour et Hersbruck est la concrétisation d'un processus de rapprochement, qui a commencé dans les années 80, après des décennies de tristesse et de colère. Ainsi **Robert Hébras**, l'un des survivants du massacre, **Philippe Lacroix**, maire d'Oradour, **Benoît Sadry**, président de l'association nationale des familles des martyrs, et **Fritz Körber**, ancien membre du Conseil du district de la Moyenne-Franconie, se sont-ils engagés pour un rapprochement entre la France et l'Allemagne, dont le point d'orgue a jusqu'alors été la visite des deux chefs d'État, François Hollande et Joachim Gauck, en 2013.

### Genèse de l'amitié entre Oradour-sur-Glane et Hersbruck

En 2022, Oradour a pris l'initiative de se rapprocher d'une ville allemande qui a, elle aussi, été victime du régime nazi. Hersbruck a été choisie dans le cadre d'un partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le district de la Moyenne-Franconie : c'est à Hersbruck que se situait une partie du camp Flossenbürg de 1944 à 1945.

Les premières rencontres entre les municipalités et les représentants de l'association nationale des familles des martyrs d'Oradour-sur-Glane ont eu lieu en 2022 et 2023, avec le soutien du Fonds citoyen franco-allemand. Robert Hébras, le dernier survivant, a pu y participer avant de décéder à 97 ans.

Le nouveau pacte d'amitié doit être une première étape pour des coopérations à venir : « *Cette amitié est un grand honneur pour Hersbruck et je m'en réjouis beaucoup. Elle sera un pont entre nos deux communautés et nous aurons la chance de faire connaissance, de nous enrichir culturellement et d'apprendre les uns des autres* », avance **Robert Ilg, maire de Hersbruck**.

Pour **Benjamin Kurc, responsable du Fonds citoyen franco-allemand** : « *La signature de ce pacte d'amitié est un symbole fort pour la coopération franco-allemande, et bien plus : une amitié entre deux villes forme un cadre dans lequel des administrations, des écoles et la société civile peuvent travailler ensemble de façon très concrète. Ces projets d'échange font naître de la compréhension, de l'inspiration, de l'amitié. Il n'y a pas mieux pour faire vivre la devise 'Plus jamais ça' qui anime les citoyennes et citoyens de nos deux pays.* »

### Contact presse :

Fonds citoyen franco-allemand :

Johanna Haag | +33 6 24 21 58 61 | [haag@fondscitoyen.eu](mailto:haag@fondscitoyen.eu)

Ville d'Oradour :

Nathalie Dumas | +33 5 55 03 10 01 | [direction@oradour-sur-glane.fr](mailto:direction@oradour-sur-glane.fr)

Ville de Hersbruck :

Christl Schäfer-Geiger | +49 9151 735 110 | [c.schaefer-geiger@hersbruck.de](mailto:c.schaefer-geiger@hersbruck.de)



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris/Berlin, 6 juin 2024

### Le Fonds citoyen franco-allemand

Le [Fonds citoyen franco-allemand](#) conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile. Depuis sa création, le Fonds citoyen a soutenu [plus de 2 500 projets](#).

Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse ([OFAJ](#)) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand.